

## **LA FAMILLE J. BERNAERT**

Rue Paschal 1  
6540 Lobbès

Tel : 071/59.07.40  
Contact : Jean-Marie Chantry

### 1. Présentation Générale de l'institution

L'a.s.b.l. "La Famille J. Bernaert" est un "**Service d'Accueil et d'Aide Educative**" (SAAE) agréé par la l'Administration de l'Aide à la Jeunesse de la Communauté Française depuis le 1<sup>er</sup> avril 1999.

Notre service est ouvert à **15 garçons et filles, âgés entre 3 ans et 18 ans**, généralement originaires de l'arrondissement judiciaire de Charleroi ou de Mons.

Une équipe socio-éducative encadre les enfants et adolescents.

En tant que "**Service d'Accueil et d'Aide Educative**", nous sommes habilités à :

- *organiser l'accueil collectif et l'éducation de jeunes qui nécessitent une aide spécialisée en **dehors** de leur milieu familial de vie (**hébergement**)*
- *mettre en œuvre des programmes d'aide en vue de la réinsertion de ces jeunes dans leur milieu de vie (**réinsertion**)*
- *assurer la supervision et l'encadrement pédagogique et social de jeunes qui vivent en logement autonome (**autonomie**)*
- *apporter une aide aux jeunes et aux familles en difficultés par des actions socio-éducatives dans le milieu familial de vie, à titre exceptionnel et seulement lorsque, au sein d'une fratrie, un ou plusieurs membres sont pris en charge par le service en dehors de leur milieu de vie et que les autres sont maintenus dans celui-ci.*

Le travail avec les familles reste un axe essentiel au travers duquel notre but est de mobiliser leurs compétences afin que le placement constitue une transition temporaire et non une finalité.

### 2. Descriptif du projet studio

Etant une maison d'hébergement agréée pour accueillir des enfants de 3 à 18 ans, nous nous interrogeons régulièrement sur le processus de la mise en autonomie des adolescents (16 – 18 ans).

Il est clair que cette mise en autonomie arrive de manière trop prématurée surtout en regard des enfants qui quittent de plus en plus tard le nid familial.

Aussi pour préparer au mieux nos adolescents, nous avons opté pour que ces derniers passent par un maillon intermédiaire avant d'aller vivre de manière indépendante à l'extérieur de l'institution.

Concrètement, une pièce de l'institution sera consacrée à l'aménagement d'un studio meublé mais qui sera totalement indépendant. Cette formule permettrait à chaque jeune de s'essayer à l'autonomie avec l'avantage de pouvoir évoluer dans un cadre basé sur la proximité.

**Cette année UFB soutien la création de ce studio.**